



Compte-rendu de la réunion du
Conseil Municipal

Mardi 25 Juin 2019

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Convocation :

20 Juin 2019

Affichage convocation :

20 Juin 2019

L'an deux mille dix neuf

Le vingt cinq Juin

à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, régulièrement convoqué dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie, Maire.

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, PICHENEY Patrice, GOGIEN Florence, ROGER Sylvain, AZIERE Francis, CARNEIRO Antonio, CORDIER Laurent, DI MALTA Magali, LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROYER Mathieu, VAUCOULEUR Daniel.

Absent(s) excusé(s): Mme LAMOTTE Marie-Thérèse ayant donné pouvoir à M. CASTEX Jean-Marie, Mme LACAILLE Christine.

M. ROYER Mathieu a été élu secrétaire.

Lors de la réunion du Mardi 14 Mai 2019, le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

- Fixe le prix de vente des terrains du nouveau Lotissement à 85 € / m² ;
- Approuve le Rapport sur l'eau 2018 ;
- Questions d'ordre intérieur.

Le Maire,
Jean-Marie CASTEX

Conseil Municipal

Mardi 25 Juin 2019

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Convocation :

20 Juin 2019

Affichage convocation :

20 Juin 2019

L'an deux mille dix neuf

Le vingt cinq Juin

à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, régulièrement convoqué dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie, Maire.

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, PICHENEY Patrice, GOGIEN Florence, ROGER Sylvain, AZIERE Francis, CARNEIRO Antonio, CORDIER Laurent, DI MALTA Magali, LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROYER Mathieu, VAUCOULEUR Daniel.

Absent(s) excusé(s) : Mme LAMOTTE Marie-Thérèse ayant donné pouvoir à M. CASTEX Jean-Marie, Mme LACAILLE Christine.

M. ROYER Mathieu a été élu secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Lotissement des Clausets : Prix de vente des terrains

Monsieur le Maire rappelle qu'un lotissement communal est en cours de création au niveau de la Rue des Clausets.

La parcelle a été divisée en 8 terrains dont 6 seront mis en vente. Ces terrains ont été bornés et sont en cours de viabilisation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le prix de vente de ces 6 terrains.

Les surfaces sont les suivantes :

- Lot C : 700 m²;
- Lot D : 700 m²;
- Lot E : 700 m²;
- Lot F : 669 m²;
- Lot G : 698 m²;
- Lot H : 798 m²;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

- FIXE à 85 € / m² le prix de vente des terrains situés dans le lotissement communal.

Adoption du rapport sur l'eau 2018

Monsieur le Maire explique que tous les ans, il convient de prendre connaissance des différents indices liés à la distribution et à la consommation d'eau potable sur la Commune de Rouilly-Saint-Loup. Ces indices sont repris dans un rapport transmis par la Saur et la Commune rédige ensuite son propre rapport qu'elle transmet au service de la DDT.

Il est fait lecture de différentes données chiffrées, en comparaison avec 2017 : volumes produits, volumes importés, indice linéaire de pertes en réseau, conformité des échantillons, ...

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal :

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2018.

Questions diverses :

Festivités du 13 Juillet :

Monsieur le Maire présente le programme des festivités du 13 Juillet 2019 et explique que, comme l'année dernière, toutes les activités auront lieu sur une seule journée.

Le programme sera distribué aux habitants dans la semaine du 1^{er} Juillet 2019.

Photocopieuse :

Monsieur le Maire explique que le contrat conclu avec la société Acces Bureautique a été négocié concernant la photocopieuse.

Le coût de la location du nouveau matériel est de 97 € / mois contre 110 € / mois pour l'ancienne photocopieuse.

Locations de la salle des fêtes : cautions :

Monsieur le Maire annonce qu'il a rencontré des problèmes lors de deux dernières locations de la salle des fêtes (tapages nocturnes, interventions des gendarmes et des voisins, ...).

Il informe donc que deux chèques de caution/sanction de 500 € ont été encaissés par la Commune.

Domaine de Menois :

Monsieur le Maire informe que le Domaine de Menois a été vendu le 24/06/2019.

Campagne de gravillonnage :

Monsieur le Maire annonce que le gravillonnage de la RD147 et de la RD21 va avoir lieu dans les prochains jours. Une parution sera faite notamment sur la page Facebook de la Commune afin d'en informer les habitants.

Il rappelle que ces travaux sont commandés et financés par le Conseil Départemental.

Arrosage des plantations :

Monsieur le Maire explique que l'employé communal sera en congés du 09/08/2019 au 31/08/2019, de ce fait il demande aux conseillers municipaux de bien vouloir apporter leur aide pour l'arrosage des plantations durant cette période.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H00.